



L'offre « pirate » de films sur Internet

octobre 2007

Cette étude a été réalisée par :



Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle

6, rue de Madrid 75008 Paris

Tél. : 01.45.22.07.07

Fax : 01.45.22.77.17

www.alpa.asso.fr



Centre national de la cinématographie

Service des études, des statistiques et de la prospective

Benoît Danard, Sophie Jardillier

12 rue de Lübeck 75784 Paris Cedex 16

Tél : 01.44.34.38.26

Fax : 01.44.34.34.55

www.cnc.fr

Objectifs

Cette étude s'inscrit dans le cadre des collaborations engagées par le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (ALPA) sur le suivi du développement des phénomènes de téléchargement illégal de films sur Internet.

Pour la troisième année consécutive, le CNC et l'ALPA ont souhaité reconduire une étude sur l'offre de films « pirates » sur Internet. Elle permet ainsi d'appréhender l'évolution du nombre de fichiers de contrefaçon de films disponibles sur Internet en fonction de leur provenance et de leur délai d'apparition.

Cette analyse n'est pas complètement exhaustive. Toutefois, elle traduit une observation régulière réalisée par l'ALPA sur une année complète. Elle permet ainsi de livrer des estimations sur les délais moyens de mise à disposition des fichiers « pirates » par rapport à la sortie des films en salles et à leur distribution en vidéo et selon leur nationalité.

Méthodologie

Cette étude recense les versions pirates de films comportant une piste sonore en français et apparaissant sur plusieurs réseaux « Peer to Peer ». L'étude 2004 inventorie les films dont l'apparition sur Internet a eu lieu entre le 1^{er} août 2003 et le 31 juillet 2004, l'étude 2005 ceux dont l'apparition sur Internet a eu lieu entre le 1^{er} août 2004 et le 31 juillet 2005 et l'étude 2006 ceux dont l'apparition sur Internet a eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006.

D'une manière générale, il convient de préciser que le piratage de films en version française distingue souvent la source « image » de la source « son ». Pour les films américains dont l'image peut provenir de n'importe où dans le monde, le son vient le plus souvent des pays francophones (Québec, Benelux, etc...).

Dans cette étude, les fichiers circulant sur Internet sont regroupés en fonction de leur qualité. La terminologie utilisée dans cette étude correspond à celle employée par les internautes.

Le Téléciné

Le Téléciné est une copie pirate réalisée à partir de la numérisation d'une copie argentique. Ces fichiers nécessitent des équipements professionnels. Leur qualité technique est, par conséquent, nettement supérieure aux fichiers issus des autres sources. Dans cette catégorie, sont également intégrés les fichiers pirates issus de sources professionnelles.

Le Télésynchro

Le Télésynchro est un enregistrement effectué en salle de cinéma à l'aide d'une caméra numérique. Le son provient, quant à lui, d'une source de qualité comme celui de la cabine de projection ou des «master» numériques du film. Le Télésynchro se distingue du «camcording» qui consiste à réaliser un enregistrement dans une salle de cinéma avec une prise de son directe par la caméra. Ces enregistrements de qualités médiocres sont peu recherchés par les internautes. Ces copies pirates dont la source est le piratage en salles de cinéma sont difficiles à distinguer en pratique, elles sont, par conséquent, regroupées sous l'intitulé Télésynchro.

Le DVD Promotionnel

La copie pirate est parfois réalisée à partir d'un DVD destiné à la promotion du film. Les mentions du titulaire de droits ou le « time code » figurent parfois sur l'enregistrement. La qualité de l'enregistrement dépend du DVD d'origine et du taux de compression numérique utilisé.

La VHS Promotionnelle

La copie pirate peut également être réalisée à partir de la numérisation d'une cassette VHS destinée à la promotion d'un film. La qualité technique est très variable et dépend de l'équipement utilisé pour l'encodage. Les fichiers utilisant ces sources font apparaître les messages du titulaire des droits ou les « time code ».

Le DVDrip

Il s'agit d'une copie réalisée à partir d'un DVD du commerce. La qualité technique dépend du taux de compression utilisé, mais elle est souvent excellente. Les fichiers DVDrip sont les plus recherchés par les pirates car leur qualité est proche de celle du DVD.

HD

Il s'agit d'une copie réalisée à partir d'une source haute définition sur support vidéo(HD DVD ou Blu Ray) ou d'une diffusion télévisuelle en HD. La qualité technique est donc excellente.

Les délais figurant dans cette étude correspondent à la période qui s'est écoulée entre la date d'apparition du fichier et la date de sortie en salles ou en vidéo du film. En général, deux à trois jours après la création du fichier, le film devient disponible sur les réseaux « Peer to Peer ».

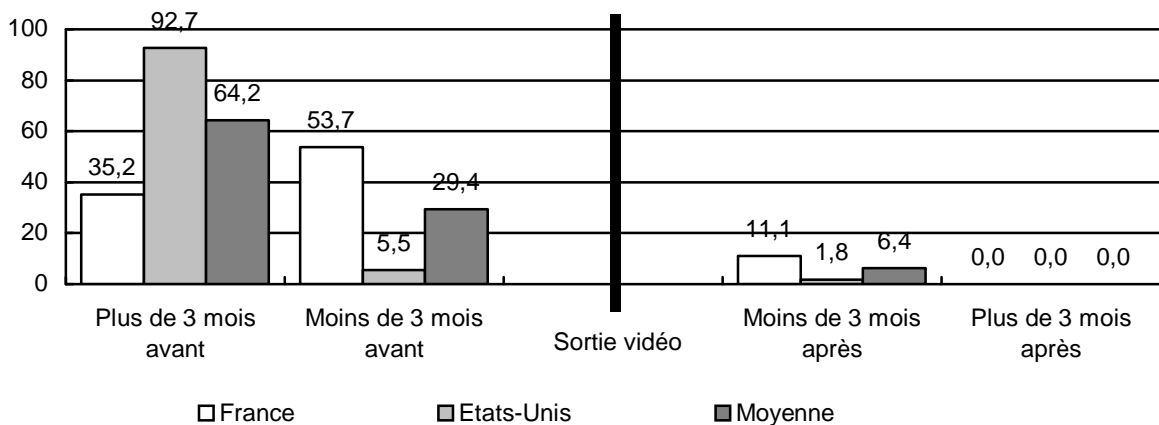
Synthèse

Dans le cadre des collaborations engagées entre le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle (ALPA) sur le suivi du développement des phénomènes de téléchargement illégal de films sur Internet, une évaluation de l'offre « pirate » de films en version française a été réalisée pour la troisième année consécutive. Cette analyse, conduite sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, mesure le nombre de fichiers pirates disponibles sur les réseaux « Peer to Peer » selon leur qualité et leur délai d'apparition. Sans être totalement exhaustive, compte tenu de la nature du sujet, cette étude livre des indicateurs d'étendue de l'offre d'œuvres cinématographiques « pirates » en version française sur Internet. Les résultats de cette étude permettent de mesurer l'évolution sur la période 2004 à 2006.

Près de 94 % des films piratés sont disponibles avant leur sortie vidéo en France

En 2006, 93,6 % des films piratés et déjà sortis en salles sont disponibles sur les réseaux « Peer to Peer » avant leur sortie en DVD sur le territoire français. L'étude 2005 et celle de 2004 présentaient des résultats légèrement moins élevés : respectivement 91,8 % et 91,0 %. Elles confirment ainsi que l'impact de la piraterie est susceptible d'être plus marqué sur le marché de la vidéo que sur celui de la salle.

Répartition du nombre de films « pirates » en fonction de la sortie vidéo en France*



*Périmètre : films sortis en salles et en DVD zone 2 en France entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006

D'une manière générale, le délai d'apparition des fichiers « pirates » avant leur sortie en vidéo est stable depuis 2004. En 2006, les films sont piratés, en moyenne, 4 mois et 9 jours avant leur sortie en vidéo sur le marché français (4 mois et 10 jours en 2005 et 4 mois et 2 jours en 2004). Pour les films américains, ce délai est de 6 mois et 12 jours, contre 5 mois et

22 jours en 2005 et 6 mois et 1 jour en 2004. Pour les films français, il est de 2 mois et 14 jours, contre 3 mois en 2005 et 1 mois et 27 jours en 2004.

40,5 % des films sortis en salles en 2006 sont piratés sur Internet l'année de leur sortie

40,5 % des films sortis en salles en France entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006 sont disponibles en version française pirate sur les réseaux « Peer to Peer » sur cette même période. Ils étaient 37,9 % en 2005 et 36,4 % en 2004. Toutefois, seuls 28,9 % des films français sortis en salles sont piratés sur Internet, contre 68,9 % des films américains. Les films américains en version française sont deux fois plus nombreux à être piratés que les films français.

Les 69 films français piratés, sortis en salles en 2006, génèrent 61,1 % des entrées des films français en salles sur la période (56,1 % en 2005 et 70,0 % en 2004). Les 122 films américains piratés, sortis en salles en 2006 réalisent 92,7 % des entrées des films américains sur la période (84,7 % en 2005 et 90,0 % en 2004).

Les films sont disponibles en moyenne 41 jours après leur sortie en salles

En moyenne, un film en version française « pirate » est disponible 1 mois et 11 jours après sa sortie dans les salles françaises (1 mois et 15 jours en 2005 et 1 mois et 7 jours en 2004). Ce délai moyen est de 4 mois et 10 jours pour les films français (3 mois et 25 jours en 2005 et 4 mois et 3 jours en 2004). En ce qui concerne les films américains, les copies « pirates » apparaissent sur les réseaux « Peer to Peer » en moyenne 16 jours avant leur sortie en salles en France (4 jours après leur sortie en salles en 2005 et 17 jours avant leur sortie en salles en 2004). Cette différence s'explique par l'exploitation souvent avancée des films américains sur les marchés étrangers et notamment francophones par rapport à la France. Le délai d'apparition des films français s'est allongé entre 2005 et 2006. Il retrouve son niveau de 2004. Le délai d'apparition des films américains s'est, quant à lui, raccourci.

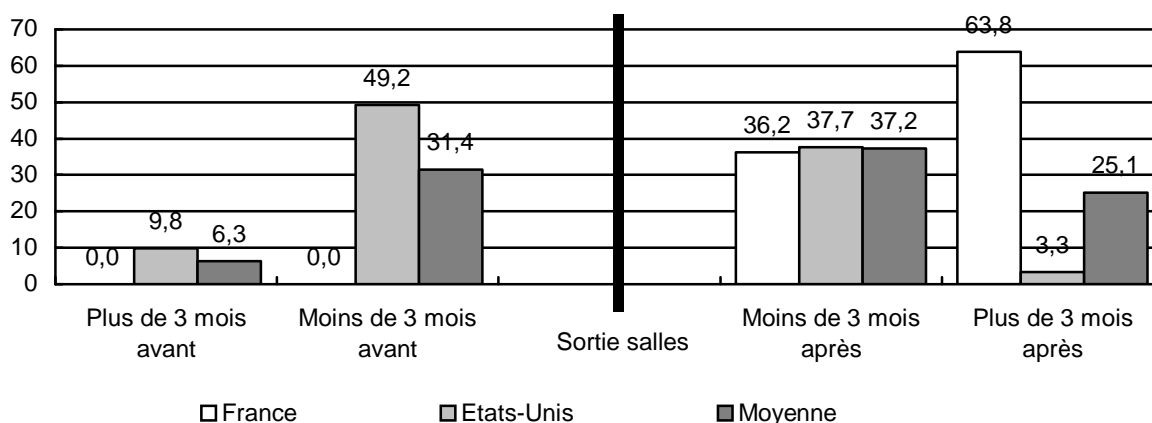
Près de 38 % des films piratés sont disponibles avant leur sortie en salles

37,7 % des films piratés sur Internet sont disponibles avant leur sortie dans les salles françaises (34,5 % en 2005 et 35,7 % en 2004). Toutefois, cette moyenne masque une disparité car aucun film français n'est piraté avant sa sortie en salles en 2006, contre 59,0 % des films américains. Les films américains sont, par conséquent, plus rapidement piratés que les films français. De plus, ces films sont majoritairement disponibles en haute qualité : 13,0 % proviennent du téléciné et 44,6 % sont accessibles en qualité DVD.

L'étalement du délai de piratage des films par rapport à la sortie en salles en France se réduit. La proportion de films piratés dans un délai de plus de 3 mois avant leur sortie en salles en France s'est à nouveau réduit en 2006. En revanche, la proportion de films américains piratés dans un délai de plus de 3 mois avant la sortie en salles en France augmente (9,8 % en 2006, contre 1,7 % en 2005). La proportion de films français piratés

dans un délai de moins de trois mois après la sortie en salles diminue (34,8 % en 2006, contre 62,7 % en 2005). Enfin, la proportion de films piratés au delà de 3 mois après la sortie en salles augmente.

Répartition du nombre de films « piratés » en fonction de la sortie salles en France*



*Périmètre : films sortis en salles en France entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006

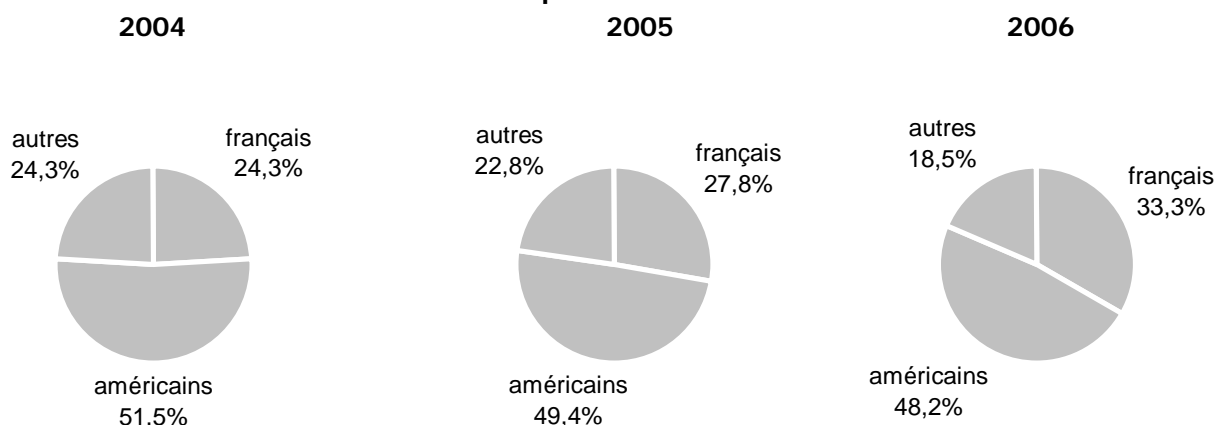
Le piratage de films français avant la sortie en salles est inexistant en 2006, tout comme en 2004. Il s'agissait d'un phénomène très marginal en 2005.

Une offre variée de films « pirates »

Nombre de films	2004	2005	2006
Films français	115	134	142
Films américains	244	238	206
Autres films	115	110	79
Total	474	482	427

En 2006, 427 films « pirates » en version française sont apparus sur Internet sous la forme de 719 fichiers pour 142 films français, 206 films américains et 79 films d'autres nationalités. Ainsi, près de la moitié des films « pirates » qui apparaissent en version française sur Internet sont des films américains et un tiers sont des films français. En 2006, le nombre de films français disponible sur Internet progresse.

Offre de films « pirates » selon la nationalité



L'offre « pirate » de films sur Internet

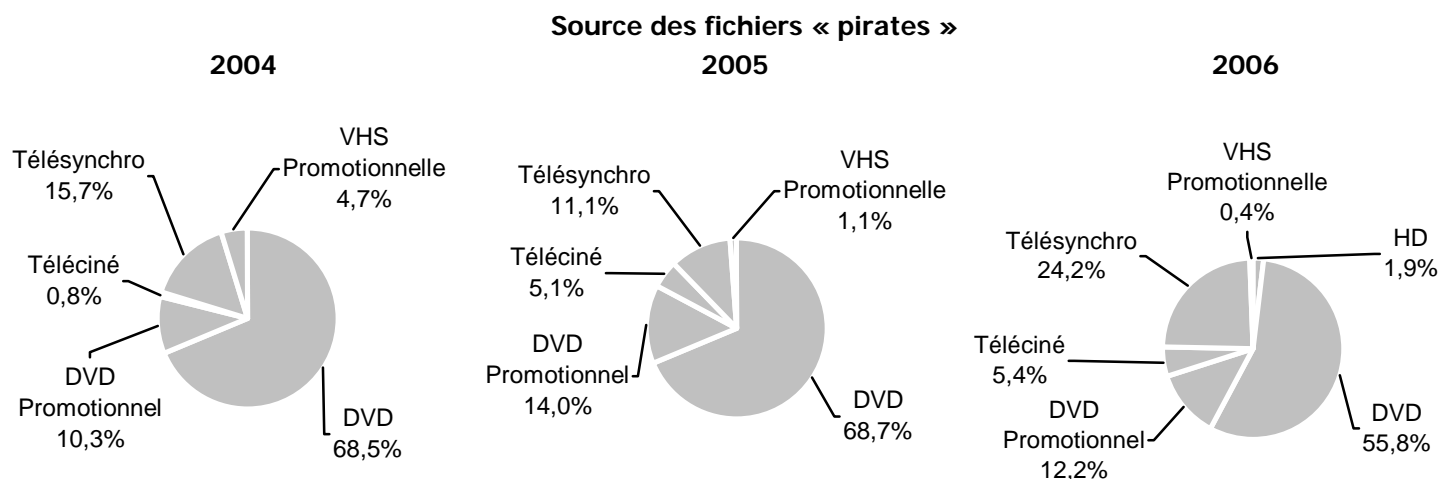
Plus de 80 % des films piratés en version française ont fait l'objet d'une exploitation en salles et en vidéo en France. Parmi les films uniquement exploités en salles entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006, la plupart feront l'objet d'une exploitation vidéo ultérieure. Il convient de signaler la diminution du nombre de films qui n'ont fait l'objet que d'une exploitation vidéo en France.

Offre de films pirates selon l'exploitation commerciale sur le marché français

%	2004	2005	2006
Aucune exploitation	12,8	16,6	4,2
Vidéo	9,9	12,2	1,6
Salles	16,3	20,3	13,8
Salles et vidéo	61,0	50,8	80,3
Total	100,0	100,0	100,0

Les sources de piraterie se diversifient

En 2006, les sources des fichiers « pirates » de films en accès sur les réseaux « Peer to Peer » se diversifient et le poids des fichiers issus de DVD disponibles dans le commerce diminue significativement passant de 68,7 % à 55,8 %. Les enregistrements pirates réalisés dans les salles de cinéma représentent 24,2 % des fichiers disponibles sur Internet quelle que soit la qualité de ces enregistrements.



Le « Téléciné », représentait 0,8 % des fichiers disponibles sur Internet en 2004. Aujourd'hui, 5,4 % des fichiers proviennent de cette source. Ce type de source professionnelle progresse principalement pour les films américains et reste marginal pour les films français. En 2006, elle représente 1,0 % des sources pirates de films français (5,4 % en 2005 et 0,0 % en 2004) et 7,9 % des sources pirates de films américains (6,7 % en 2005 et 0,9 % en 2004). 5,1 % des sources « Téléciné » en 2006 concerne des films français et 82,1 % des films américains.

Les enregistrements pirates des films en salles semblent reculer pour les films français. En 2006, ils représentent 2,0 % des sources pirates des films français (4,2 % en 2005 et 8,8 % en 2004). A l'inverse, ils augmentent pour les films américains : 25,3 % des sources pirates (16,7 % en 2005 et 22,9 % en 2004). Ainsi, la piraterie dans les salles françaises reste marginale alors qu'elle est plus répandue sur le continent nord américain. La chronologie de sorties des films explique ces différentes situations.

En 2006, 91,2 % des enregistrements réalisés en salle à l'aide d'une caméra numérique concernent des films américains, contre 81,2 % en 2005 et 80,6 % en 2004.